

Communiqué LDH

Paris, le 20 janvier 2010



## Suppression d'enseignements au lycée : la formation des citoyens en danger

A la veille d'une nouvelle journée de grève des personnels de l'Éducation nationale pour attirer l'attention sur la détérioration de ce service public du fait des nombreuses suppressions de postes et de la diminution générale de ses moyens, la Ligue des droits de l'Homme met en garde, pour sa part, contre des mesures annoncées qui vont à l'encontre du rôle plus que jamais nécessaire de ce service public dans la formation des citoyens.

Elle s'inquiète de ce que la réforme des lycées :

- diminue l'enseignement des sciences économiques et sociales en classe de Seconde, au détriment d'une compréhension critique par les élèves des phénomènes dont la crise économique actuelle démontre pourtant l'importance ;
- supprime l'enseignement obligatoire de l'histoire pour les élèves de classe Terminale scientifique, alors que cette discipline joue un rôle essentiel dans la formation de l'esprit civique ; cela au moment même où les plus hautes autorités de l'Etat ne cessent de lancer des initiatives qui exigent une vraie culture historique pour être en capacité d'y réagir de manière critique.

La Ligue des droits de l'Homme s'alarme, par ailleurs, de décisions et interventions diverses dont le point commun semble être de chercher à porter atteinte à la liberté critique des enseignants, qui est pourtant un élément essentiel de la laïcité, en tentant de développer leur obéissance à l'exécutif :

- la création aux concours de recrutement des enseignants, Capes et agrégation, d'une épreuve orale sur la « compétence à agir en fonctionnaire de l'État » et de façon

« responsable », qui peut cacher une tentative de sélectionner les candidats en fonction de leur soumission au pouvoir politique et de leur absence d'esprit critique ;

- la sanction par le ministère de l'Éducation nationale contre un professeur à l'École polytechnique, consistant à l'écartier d'un groupe d'experts où il travaillait depuis plusieurs années, pour avoir signé un appel contre la suppression de l'histoire obligatoire en Terminale scientifique ;

- les poursuites contre un professeur de sciences politiques à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, spécialiste des sondages, assigné en diffamation par Patrick Buisson, conseiller politique de Nicolas Sarkozy, alors que cet enseignant, dans le cadre de sa discipline universitaire, n'avait fait que mettre en évidence les sommes dépensées par l'Elysée pour payer des sondages d'opinion à la société Publifact dirigée par Patrick Buisson.

Pour la Ligue des droits de l'Homme, c'est la défense du rôle du service public dans l'éducation à la pensée critique et à la citoyenneté qui est en cause.